

SEMINAIRE AMURE



Mardi 20 janvier 2015

9h30 >12h

Salle B110 – Bât.B - UBO



↘ The Marine Planning Policy Framework for UK seas: united in vision, separated by devolution

Wendy Dodds, School of Marine Science and Engineering, Plymouth University

Abstract

After waiting decades for legislation to drive forward better stewardship of the marine environment, the UK has seen three key pieces of legislation: Marine and Coastal Access (2009), Marine (Scotland) 2010 and the Marine Act (Northern Ireland) 2013, herald new approaches and duties on four marine planning authorities in England, Wales, Scotland and Northern Ireland. This talk will outline the UK's overall marine planning policy framework including how the various legislation came to be, whilst also highlighting areas where devolution has created opportunities for both enhanced and weakened policy development.

↘ Construction d'un compte satellite des écosystèmes marins et côtiers pour le golfe Normand-Breton

Jean-Christophe Martin, UMR AMURE, Ifremer

Résumé

Depuis 1990, nous constatons un intérêt croissant pour les problématiques visant à incorporer dans les comptes nationaux les actifs environnementaux et les écosystèmes. Cette approche comptable, appelée également comptabilité environnementale ou comptabilité verte, a pour objectif d'ajuster les indicateurs comptables conventionnels afin d'obtenir une meilleure mesure de la richesse et de la soutenabilité. Dans ce contexte, les Nations-Unies ont construit un compte satellite consacré à

l'environnement : le système de comptabilité économique et environnemental. Nous apportons des critiques importantes de ces expériences comptables au vue de l'objectif et des concepts utilisés dans le système de comptabilité nationale (SCN). Du fait de ces critiques, un cadre comptable relié à la problématique des écosystèmes est construit en cohérence avec les concepts du SCN. Nous proposons de construire un compte satellite des écosystèmes visant à quantifier physiquement la production et la consommation des services écosystémiques, et à évaluer la production et l'emploi associés à ces activités basées sur les flux physiques. Deux types d'activités sont distingués : les activités reliées à la consommation des services écosystémiques en utilisant ces services écosystémiques dans leur processus de production et les activités liées à la production des services écosystémiques visant à réduire la pression anthropique et à réguler les processus écologiques. Pour le premier type d'activités, la frontière de production du SCN a été étendue en vue d'incorporer la production des activités récréatives faites par les ménages pour compte propre. Pour le deuxième type d'activité, nous extrayons des comptes nationaux le secteur public visant à réguler la production des services écosystémiques. Nous fournissons une application pour le golfe normand-breton.